

PLAN

I. PRESENTATION DE LA COMPTABILITE NATIONALE

A. Les agents économiques

1. Les sociétés et quasi-sociétés non financières (SQS)
2. Les sociétés financières
3. Les ménages
4. Les administrations publiques
5. Les institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM)
6. Le Reste du Monde

B. Les opérations économiques

1. Les opérations sur biens et services
 - a. **La consommation**
 - b. **La formation brute de capital fixe**
 - c. **La variation des stocks**
 - d. **La production**
 - e. **Les opérations avec le reste du monde**
2. Les opérations de répartition
 - a. **La classification des opérations de répartition du revenu**
 - b. **Les transferts en capital**
3. Les opérations financières
 - a. **Les actifs financiers**
 - b. **Utilisation du TOF**

C. Les comptes des secteurs institutionnels

1. Le compte de production
2. Le compte d'exploitation
3. Le compte d'affectation des revenus primaires
4. Le compte de distribution secondaire du revenu
5. Le compte d'utilisation du revenu
6. Le compte de capital
7. Le compte financier

II. REPRESENTATION DE L'ECONOMIE

A. Les différents tableaux de la comptabilité nationale

1. Le Tableau Entrées-Sorties (TES)
 - a. **Le tableau des entrées intermédiaires**
 - b. **Le tableau des comptes de production et d'exploitation des branches**
 - c. **Le tableau de passage de la production des branches à la production des produits**
 - d. **Le tableau des ressources en produits**
 - e. **Le tableau des emplois finals**
2. Le Tableau Economique d'Ensemble (TEE)

B. Le Circuit économique

1. Circuit en économie fermée
 - a. **Circuit à deux agents**
 - b. **Circuit d'ensemble de l'économie nationale**
2. Circuit en économie ouverte

CHAPITRE II : LA REPRESENTATION DE L'ECONOMIE LA COMPTABILITE NATIONALE

Il est possible de décrire le fonctionnement d'une économie de différentes manières : (i) en privilégiant l'étude du comportement de chaque agent particulier, producteur ou consommateur, c'est l'optique de *la microéconomie* ; (ii) en considérant le fonctionnement du système économique pris dans son ensemble (vision keynésienne), c'est l'optique de *la macroéconomie*. Les comptes nationaux de l'INSEE (Institut National de la Statistique et des études économiques) ont choisi l'optique macroéconomique en présentant dans un cadre rigoureux et cohérent toutes les opérations économiques réalisées chaque année par les différents agents composant la nation. Il s'agit d'un instrument essentiel de collecte et de recensement de données quantifiables qui peut s'appliquer à des domaines et des unités économiques très différents. La compréhension de ce système d'information, plus ou moins élaboré revient d'une part à définir ce que l'on entend par agents économiques, et à préciser les opérations qu'ils effectuent (cette étude sera complétée par l'utilisation de comptes emplois-ressources pour chaque agent économique) ; d'autre part à donner un mode de représentation conventionnelle de la comptabilité nationale. Les différents tableaux économiques que sont le TES (tableau Entrées – Sorties), le TEE (tableau économique d'ensemble) ainsi qu'une approche en termes de flux et de circuit économique nous permettront d'appréhender de manière synthétique toutes les relations et concepts clés de l'économie globale.

I. PRESENTATION DE LA COMPTABILITE NATIONALE

La comptabilité nationale est une « *représentation globale, détaillée et chiffrée de l'économie nationale dans un cadre comptable* » (Piriou, 2006, p. 3). Elle recense la plupart des informations et des notions économiques susceptibles de permettre une analyse de l'économie nationale¹. Depuis juin 1996, le Système de Comptabilité Nationale (SCN) s'impose² à tous les pays de l'Union Européenne. La comptabilité nationale synthétise les opérations réalisées par des agents économiques dans des comptes (emplois - ressources).

A. Les agents économiques

La comptabilité nationale retient généralement le découpage institutionnel pour représenter l'ensemble des agents économiques. On parle alors d'*unités institutionnelles*. Celles-ci sont des centres de décisions économiques, répondant en principe au double critère suivant : (i) elles jouissent de l'autonomie de décisions dans l'exercice de leur fonction principale ; (ii) elles disposent d'une comptabilité complète, avec bilan. Les unités institutionnelles sont regroupées en secteurs institutionnels. On appelle « *secteur institutionnel, un ensemble d'unités institutionnelles qui ont un comportement économique analogue* ». Ce comportement économique est repéré par la fonction principale, par la nature et l'origine des ressources de l'unité institutionnelle. Les secteurs ont une réalité concrète, les unités qui les composent une forme juridique. La comptabilité nationale distingue 6 secteurs institutionnels :

1. Les sociétés et quasi-sociétés non financières (SQS)

Ce secteur institutionnel regroupe les unités institutionnelles dont la fonction principale est de produire des biens et services non financiers marchands (c'est-à-dire dont le prix est économiquement significatif) et qui ont pour ressources le produit de leurs ventes. Ce secteur

¹ L'économie nationale est « *l'ensemble des unités résidentes, c'est-à-dire des unités qui ont un centre d'intérêt sur le territoire économique* ». Le territoire économique de la France comprend le territoire géographique métropolitain, l'espace aérien national, les eaux territoriales, les gisements situés dans les eaux internationales exploités par des unités résidentes et les DOM (départements d'Outre Mer).

² Il s'agissait non seulement de pouvoir rendre plus facilement comparables les différentes économies européennes, mais également de disposer d'évaluations fiables pour le calcul des différents agrégats (PNB, déficit public...).

comprend *les sociétés ayant une comptabilité complète et jouissant de la personnalité morale*. Leurs formes juridiques sont variées : société anonyme, SARL, société en nom collectif... Il comprend également *les quasi-sociétés* (qui ont une comptabilité complète mais ne jouissent pas de la personnalité juridique). Leur importance économique est telle (il s'agit des succursales, des bureaux de vente, sociétés dans le siège est à l'étranger) qu'elles sont décrites avec les sociétés. En revanche, les entrepreneurs individuels qui n'ont pas de personnalité juridique distincte de celle de l'entrepreneur, sont exclus de ce secteur institutionnel³. Les Sociétés non financières sont regroupées en trois secteurs selon la nature du contrôle exercé : les *sociétés non financières publiques* (contrôlées par l'Etat ou par les collectivités locales, elles sont juridiquement des administrations, mais elles vendent la majeure partie de leur production au public, exemple de la régie des Alcools) ; les *sociétés non financières privées nationales* (elles sont gérées pour le compte d'associés, réunis par un contrat de sociétés) et les *sociétés non financières sous contrôle étranger*. Une autre décomposition, plus traditionnelle, classe les sociétés en fonction de leur activité principale. On distingue ainsi les notions de branche (activité d'une société) et celle de secteur (activité principale d'une société). Les études en matière de branche permettent d'appréhender les marchés de produit sous la forme d'un TES (tableau entrées – sorties). Les études en matière de secteurs facilitent quant à elles l'analyse de variables telles que l'investissement, le financement...

2. Les sociétés financières

Ce secteur regroupe les unités institutionnelles dont la fonction principale est de financer, c'est-à-dire collecter, transformer et répartir les disponibilités financières. Leur rôle est de mettre en rapport les gens à besoin de financement (qui cherchent des fonds) avec les gens à capacité de financement (disposés à placer des fonds). Elles exercent une activité d'intermédiation financière. Les ressources des institutions de crédit sont constituées par les fonds qu'elles collectent : dépôt à vue ou à terme, obligations... Le secteur se décompose en trois sous-secteurs. *Les institutions financières* regroupent les institutions qui ont le pouvoir de créer de la monnaie. On y distingue la banque centrale (qui a le monopole d'émission de la monnaie légale) ; les autres institutions de dépôts (banques du second rang qui créent de la monnaie scripturale) et les autres intermédiaires financiers (SICAV...). *Les auxiliaires financiers* (GIE carte bleue, Groupe MasterCard...). *Les sociétés d'assurance* (y compris les mutuelles, institutions dont les ressources sont des cotisations sociales volontaires). Les sociétés d'assurance ont pour fonction principale de transformer les risques individuels en risques collectifs, en garantissant le paiement d'une indemnité en cas de réalisation d'un risque. Elles ont comme ressources les primes payées par les assurés en vertu de contrats librement consentis. Toutefois, depuis les années 90, elles se sont également engagées dans activités financières, voire bancaires (exemple d'AXA).

3. Les ménages

Ce secteur regroupe les unités institutionnelles dont la fonction principale est de consommer les biens et services achetés sur le marché. En incluant l'entrepreneur individuel aux ménages, le système de comptabilité nationale a créé un secteur institutionnel aux comportements très hétérogènes⁴. Les ressources principales des ménages proviennent de la rémunération des facteurs de production (travail, capital, terre) et de transferts versés par d'autres secteurs. Au sein des ménages, on distingue *les ménages ordinaires* (ensemble de personnes vivant dans un logement séparé ou indépendant) et *les ménages collectifs* (maisons de retraite, cités universitaires, foyers de travailleurs, prisons). Afin de permettre une meilleure analyse des comportements économiques,

³ Les entreprises individuelles (agriculteurs, petits industriels, artisans, commerçants, professions libérales), qui vendent des biens et des services non financiers, sont considérées par la comptabilité nationale comme des ménages.

⁴ L'activité productrice des entrepreneurs individuels s'effectue au sein d'une unité économique qui ne possède pas de personnalité juridique distincte de la personnalité physique de son exploitant. De ce fait, le patrimoine de l'entreprise et celui du ménage sont confondus. Et les opérations relevant de l'activité professionnelle ne sont pas toujours distinctes de celles relevant de l'activité domestique.

une décomposition par Professions et Catégories Socio-professionnelles (PCS) des ménages est régulièrement publiée par l'INSEE. Les PCS servent ainsi à classer les ménages selon la profession de la personne de référence du ménage. La décomposition des ménages en PCS repose sur le croisement de plusieurs critères : le critère d'activité (qui isole les actifs des inactifs), le critère de statut (qui clive les travailleurs indépendants, employés ou non, et les salariés), le critère de secteur d'activité (qui isole l'agriculture des autres activités), le critère hiérarchique (il combine revenu, diplôme et notion d'encadrement).

4. Les administrations publiques

Ce secteur regroupe toutes les unités dont la principale fonction consiste à produire des services non marchands destinés à toutes les unités ou à effectuer des opérations de redistribution du revenu ou du patrimoine national. En d'autres termes, elles fournissent des services collectifs gratuits ou quasi-gratuits, et redistribuent le revenu national. Les ressources principales sont les prélèvements obligatoires : impôts, cotisations sociales. Ce secteur se décompose en trois sous-secteurs : *l'administration publique centrale (APUC)* regroupant essentiellement l'Etat et les organismes à compétence générale ou spécialisées (Lycées, CNRS, CEA, ANPE) ; *les administrations publiques locales (APUL)* regroupant les collectivités locales, à compétence générale étendue à une partie du territoire (régions, départements, communes), et divers organismes d'administration locale, à compétence spécialisée (régies, districts, chambre de commerce...) ; *les administrations de Sécurité Sociale* rassemblant toutes les unités qui perçoivent les cotisations sociales obligatoires et distribuent des prestations sociales, et les organismes auxquels ces unités procurent leurs ressources principales (hôpitaux).

5. Les institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM)

Elles regroupent des organismes privés sans but lucratif produisant des services non marchands destinés aux ménages. Il s'agit principalement des associations, des syndicats, des partis politiques, des églises... Elles sont dotées de la personnalité juridique. Leurs ressources proviennent de contributions volontaires des ménages et de revenus de la propriété pour plus de 50% de leurs recettes. Si plus de 50% des recettes proviennent des ventes, les organismes sans but lucratif peuvent être classés en sociétés (exemple du *CREDOC*). Si plus de 50% des recettes proviennent de subventions publiques, ils sont classés en administrations publiques (exemple des MJC).

6. Le Reste du Monde

C'est un regroupement des relations entre les unités économiques étrangères et les unités économiques nationales. Ce n'est donc pas un véritable secteur institutionnel. Le reste du monde est ventilé selon la localisation géographique : exemple pays de l'UE et pays hors UE.

Tableau 1 : Ressources et fonctions des secteurs institutionnels

Secteur Institutionnel	Fonction Principale	Ressources principales
SQS et SQS NF	Produire des biens et services marchands non financiers	Résultat de la vente
Sociétés financières	Financer, c'est à dire collecter transformer et répartir des disponibilités financières.	Fonds provenant des engagements financiers contractés.
Les ménages (y compris les entreprises individuelles)	Consommer, et en tant qu'entrepreneurs individuels, produire des biens et services marchands non financiers.	Rémunérations des facteurs de production, transferts effectués par les autres secteurs, produits de la vente.
Administrations Publiques	Produire des services non marchands destinés à la collectivité et effectuer des opérations de redistribution de revenu et des richesses nationales.	Versements obligatoires effectués par les autres secteurs et reçus directement ou indirectement.
Les Institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM)	Produire des services non marchands et dans certains cas produire, sans but lucratif des services marchands destinés aux ménages.	Les contributions volontaires effectuées par les ménages, et éventuellement des achats de biens par les ménages.
Le Reste du Monde	Sous l'appellation «Reste du Monde », on regroupe dans un même ensemble de comptes les opérations entre unités résidentes et unités non résidentes.	

B. Les opérations économiques

Tous les actes économiques sont ici agrégés en un petit nombre d'opérations présentant une certaine homogénéité. Ces opérations peuvent être regroupées en trois catégories selon la nature de l'activité économique considérée : on retrouve les opérations sur biens et services, les opérations de répartition, les opérations financières.

1. Les opérations sur biens et services

Ces opérations indiquent d'une part *l'origine des biens et services* utilisés sur le territoire national (c'est-à-dire les ressources disponibles pour l'économie), soit la production (P) et les importations (IMP), et d'autre part *leur emploi final*. Ces emplois sont généralement au nombre de 6 : les consommations intermédiaires (CI), la consommation finale (CF), la Formation Brute de Capital Fixe (FBCF), la variation de stocks (VS) et les exportations (EXP). Nous étudierons successivement ces huit opérations sur biens et services.

a. La consommation

Elle se décompose en consommation intermédiaire et en dépense de consommation finale (CF). *La consommation intermédiaire* (CI) représente la valeur des biens et services marchands détruits dans les différents processus de production. Elle se distingue de la consommation finale car c'est une consommation productive. Elle se distingue également de la formation brute de capital fixe dans la mesure où elle porte sur des biens dont la durée de vie est inférieure à la période annuelle. Il est possible de dissocier la consommation intermédiaire externe (consommation par une branche de produits en provenance d'une autre branche) de l'intraconsommation (consommation intermédiaire de produits en provenance de la branche elle-même, exemple du pétrole consommé par une raffinerie).

La dépense de consommation finale (CF) représente la valeur des biens et services utilisés pour la satisfaction directe des besoins individuels ou collectifs. Il est supposé que les produits ne sont pas stockés mais consommés au moment de l'achat, même lorsqu'ils sont durables (exemple de l'achat d'une voiture ou d'un téléviseur). L'achat de logement bénéficie d'un traitement particulier, il est associé à un investissement (formation brute de capital fixe).

La dépense en consommation finale des ménages étant trop restrictive (elle écarte les dépenses de consommation qui bénéficient aux ménages mais qui sont à la charge de la collectivité, exemple de l'éducation ou de la santé), la comptabilité nationale distingue désormais la *dépense de consommation finale* (DF) et la *consommation finale effective* (CE). La consommation finale effective (CE) des ménages est égale à la somme de leur dépense en consommation finale et des consommations individualisables (elles incluent des dépenses d'éducation et de santé supportées par l'administration pour fournir gratuitement ces services ou rembourser des dépenses au ménages⁵). Pour que la consommation finale effective soit supérieure à la dépense de consommation finale, il faut que le revenu soit supérieur au revenu disponible brut des ménages. Il suffit, pour cela, de considérer que les administrations transfèrent des revenus supplémentaires (prestations sociales) aux ménages.

b. La formation brute de capital fixe

C'est le nom donné à l'investissement. La FBCF est définie comme *la valeur des acquisitions (nettes de cession) d'actifs fixes par les producteurs résidents*. L'acquisition n'est pas nécessairement un achat, elle peut être le résultat d'une production pour emploi final propre (entreprise produisant un logiciel pour elle-même). L'actif est fixe parce qu'il peut être utilisé de façon continue et répétée pendant plus d'un an. Les actifs fixes peuvent être corporels ou

⁵ Elles n'incluent pas les dépenses liées à la défense, à l'administration générale ou aux autres fonctions qui bénéficient à l'ensemble de la collectivité.

incorporels. Les actifs corporels comprennent les machines, les logements, les bâtiments, les ouvrages du génie civil (ponts, routes...) ainsi que la valeur des grosses réparations de ces actifs. Les actifs incorporels comprennent les acquisitions de logiciels, les dépenses de prospection minière et pétrolière, les acquisitions récréatives, littéraires ou artistiques originales (y compris audiovisuelles). La FBCF des ménages non entrepreneurs individuels ne concerne que l'acquisition de logements neufs ou les grosses réparations effectuées sur les logements existants. La comptabilité nationale exclut de la FBCF, l'intensité en recherche développement, qui a pourtant des effets positifs pendant plusieurs années sur la production.

c. La variation des stocks

Les stocks *comprennent tous les biens d'une durée de vie inférieure à un an détenus à un moment donné par les unités productrices résidentes*. Les stocks sont des produits conservés en vue d'une utilisation ou d'une vente future. Dans les comptes de flux, la comptabilité nationale n'enregistre que les variations de stocks au cours de l'année et non leur montant. Par convention, ni les ménages, ni les branches non marchandes des administrations ne stockent. La variation des stocks (notée VS) représente la différence entre les entrées en stocks et les sorties de stocks, évaluées aux prix du marché au jour de la transaction. La variation de stocks est évaluée au prix d'acquisition, hors TVA déductible comme la FBCF.

d. La production

Selon la Comptabilité Nationale, la production, *c'est l'activité économique de créer des biens et services s'échangeant habituellement sur le marché à partir de facteurs de production s'échangeant sur le marché*. Pour étudier la production, on préfère utiliser les unités de production homogène plutôt que les secteurs institutionnels. De même que les unités institutionnelles sont regroupées en secteurs institutionnels, les unités de production homogène sont regroupées en branches. La production (P) se décompose en production marchande (PM), en production pour emploi final propre (PEFP) et en autre production non marchande (APNM).

- *La production marchande (PM)* : la production est marchande lorsqu'elle s'échange ou est susceptible de s'échanger sur un marché, à un prix tel qu'on puisse considérer qu'il vise au moins à couvrir les coûts de production. L'évaluation de la production de biens et services marchands se fait donc au prix de marché (prix de base). Tous les biens sont considérés par convention comme marchands. Cependant certains biens ne sont pas destinés à être vendus, ce sont ceux que le producteur réserve à son propre usage, soit comme consommation intermédiaire, soit comme consommation finale, soit la production pour compte propre de biens de capital fixe. L'évaluation de la production marchande requiert quelques précisions concernant le commerce et les services financiers.

Les services du commerce sont ceux qui font l'objet, ou peuvent faire l'objet, de transactions, et qui sont produits par une unité dont les ressources proviennent pour la plus grande partie de la vente de sa production. Ils sont mesurés principalement par les marges commerciales (égales à la différence entre la valeur des produits aux prix d'acquisition - hors TVA- et la valeur aux prix de départ usine).

Les services produits par les banques ou les institutions financières sont très divers. Certains sont gratuits (utilisation des chèques) et ne correspondent pas à une production mesurée. D'autres sont payés (cartes bancaires, virements...), les prix et les commissions permettent de mesurer la production. Mais les banques ont également une activité d'intermédiation bancaire lorsqu'elles collectent (dépôts à vue, comptes sur livrets...), transforment et répartissent des liquidités (prêts, placements, prises de participation dans des sociétés...). La comptabilité nationale considère qu'il y a là une production de services d'intermédiation qu'elle appelle : services d'intermédiation financière indirectement mesurés (SIFIM). En 1995, les SIFIM étaient mesurés par le total des revenus de la propriété reçus diminué des intérêts versés et totalement affectés à la consommation

intermédiaire d'une branche fictive. Depuis 2000, les SIFIM sont calculés de façon détaillée et ventilés entre les différents emplois (consommation intermédiaire, consommation finale, exportation...).

- *La production pour emploi final propre (PEFP)* est une production destinée à la consommation finale ou à la FBCF de l'agent producteur (85% sont imputables aux ménages). Il s'agit d'une production de services de logements réalisée par les ménages qui occupent le logement dont ils sont propriétaires (lorsque les ménages louent à un tiers, la production de services de logement est mesurée par les loyers effectifs et fait partie de la production marchande). Cette production des propriétaires occupants est mesurée par les loyers imputés (loyers fictifs), évalués en référence à ceux pratiqués sur le marché pour des logements équivalents. Les ménages ont également une production pour emploi final propre lorsqu'ils emploient du personnel domestique salarié. Les ménages produisent alors des services (évalués par la somme des salaires versés) qui sont directement utilisés sans passage sur le marché. Enfin, la production pour emploi final propre recouvre la production agricole autoconsommée.

- *L'autre production non marchande (APNM)* est définie comme la production qui « est fournie à d'autres unités soit gratuitement, soit à un prix économiquement non significatif » (c'est-à-dire qui couvre moins de la moitié des coûts de production). Certains services sont en effet non marchands. Ils ne peuvent être vendus sur un marché parce qu'ils sont indivisibles (défense, police, éclairage public...) ou sont vendus à un prix très faible par volonté politique et parce qu'ils sont à l'origine d'effets externes positifs (éducation). Faute de prix de marché, ces services non marchands sont évalués par la somme de leurs coûts de production : rémunération des salariés (fonctionnaires), produits utilisés comme consommation intermédiaire pour produire ces services, impôts liés à la production, consommation de capital fixe. La comptabilité nationale considère que les ressources constituées par les services non marchands (SNM) sont utilisées comme dépenses en consommation finale par les ménages pour le montant de leurs paiements partiels (droits d'inscription à l'université, ticket modérateur) et comme des dépenses en consommation finale des administrations (dépenses individuelles ou collectives).

Si l'on veut mesurer par un chiffre unique la masse de biens et services obtenus à l'issue du processus de production, il faut pondérer les quantités élémentaires produites par les prix mais également éviter de comptabiliser plusieurs fois les mêmes produits. En effet, les biens finis (plus élaborés) sont généralement fabriqués à partir de biens plus rudimentaires (matières premières, produits semi-finis...). La valeur de ces biens (*consommation intermédiaire*) fait partie du prix des biens finis qu'ils servent à élaborer. D'où un risque de double comptabilisation, si on additionne sans précaution les prix des divers produits (si on comptabilise la valeur de la production d'automobiles et la valeur de la production de pare-brise, on effectue une double comptabilisation puisque le prix du pare-brise est inclus dans le prix de l'automobile). Pour éviter ces doubles comptes, il faut soustraire de la valeur du produit, à chaque stade du processus de production, la valeur de la consommation intermédiaire, afin d'obtenir la valeur ajoutée.

Soit $\text{Production} - \text{consommation intermédiaire} = \text{Valeur ajoutée}$

La somme des valeurs ajoutées, à tous les stades du processus de production, donne le *produit intérieur brut* (PIB). Le PIB est l'agrégat qui représente la masse des biens et services produits par les unités résidentes et mises à disposition des utilisateurs finaux.

e. Les opérations avec le reste du monde

Les exportations (EXP) représentent la valeur des biens et services fournis par des unités résidentes à des unités non résidentes. Compte tenu de la définition de la résidence, il n'est plus nécessaire que les produits franchissent la frontière d'un territoire pour qu'ils soient exportés. Par *importations* (IMP), on entend la mise à disposition de biens et services par le reste du monde à l'économie

nationale. Les agents nationaux peuvent alors consommer de cette manière des produits étrangers. Les exportations sont évaluées Free on Board (FOB), c'est-à-dire au prix du marché des biens à la frontière française. Elles sont évaluées hors TVA. Les importations sont évaluées CAF (coût, assurance, fret), c'est-à-dire leur valeur FOB à la frontière du pays exportateur, plus les frais d'acheminement à la frontière française. Les exportations et importations de services marchands comprennent les services de transport, d'assurance, de communication et autres services évalués aux prix du marché.

L'équilibre comptable des ressources et des emplois d'un produit s'écrit de la manière suivante :

$$P + IMP = CI + DF + FBCF \pm VS + EXP$$

Cette équation peut cependant encore être améliorée en procédant à certains ajustements :

- La valeur réellement créée par l'entreprise étant égale à la production moins les consommations intermédiaires, on obtient alors la valeur ajoutée. La somme des valeurs ajoutées donne **le Produit Intérieur Brut (PIB)**
- La Formation Brute de Capital Fixe (FBCF) est généralement égal à un investissement (I) effectué sur plusieurs périodes par les agents économiques. De là **FBCF = I**
- La dépense en consommation finale (CF) est associée à la fonction de consommation issue des ménages. On la notera consommation (C)

Le nouvel équilibre général emplois-ressources peut s'écrire : $PIB + IMP = C + I \pm VS + EXP$

Le produit intérieur brut (PIB) est ainsi la somme de la demande intérieure ($C + I \pm VS$) et de la demande extérieure ($EXP - IMP$).

Equilibre emplois –ressources de l'économie française (prix courants, milliards d'€)

	Produit intérieur brut	Importations	Consommation	FBCF	Variations de stocks (*)	Exportations
2006T1	440,9		355,9	86,8	2,7	119,9
2006T2	448,1	124,3	359,6	89,3	3,2	122,3
2006T3	452,0	126,3	362,4	90,8	4,2	121,0
2006T4	458,9	126,4	364,9	93,7	5,2	123,6
2007T1	464,7	128,5	368,8	95,7	5,7	124,3
2007T2	469,9	129,8	373,2	97,7	5,7	126,7
2007T3	474,8	133,4	377,4	99,4	5,8	128,0
2007T4	478,2	135,8	382,4	101,7	3,5	128,3
2008T1	484,1	137,8	385,1	103,9	3,2	133,7
2008T2	483,4	141,7	387,0	104,2	2,4	132,1
2008T3	484,1	142,3	388,2	103,7	4,0	132,2
2008T4	479,9	144,0	388,6	99,3	2,9	122,0
2009T1	472,1	132,8	387,6	95,6	-1,9	110,5
2009T2	471,0	119,8	388,7	93,5	-4,0	109,0
2009T3	471,6	116,3	391,0	92,3	-5,2	110,3
2009T4	475,0	116,8	395,3	92,1	-0,8	111,2
2010T1	477,6	122,8	397,4	91,3	-2,2	116,9
2010T2	481,4	125,9	399,2	93,0	0,0	121,7
2010T3	485,1	132,6	401,9	93,9	1,8	125,2
2010T4	487,3	137,7	405,0	94,6	0,0	126,8
2011T1	494,4	139,2	409,0	96,9	5,8	131,3
2011T2	496,5	148,6	409,1	98,2	4,7	131,7

Source : INSEE (2011)

2. Les opérations de répartition

Elles décrivent la formation et la circulation des revenus. Elles montrent comment les revenus circulent entre les agents économiques avant de recevoir un emploi final. Si les opérations sur les biens et services constituent le début et la fin du circuit, les opérations de répartition - comme les opérations financières - en sont les maillons intermédiaires. On part de *la valeur ajoutée* créée au sein des unités de production. C'est le revenu primaire, qui est réparti entre les unités institutionnelles. Cette répartition primaire du revenu est décrite dans les comptes d'exploitation. Les unités institutionnelles se redistribuent ce revenu primaire. Le revenu disponible (celui dont dispose l'unité après la répartition secondaire du revenu) est décrit dans le compte de revenu de chaque unité. On observera tout d'abord les opérations de répartition du revenu, puis celles qui portent sur les éléments du patrimoine : ce sont les opérations de répartition du capital.

a. La classification des opérations de répartition du revenu

- *La rémunération des salariés* comprend tous les versements en espèces et avantages fournis en nature par les employeurs au titre de la rémunération du travail. Cette opération se décompose en salaires et traitements bruts ; cotisations sociales effectives à la charge des employeurs et cotisations sociales fictives (elles représentent la contrepartie des prestations sociales fournies directement, en dehors de tout circuit de cotisations, par les employeurs à leurs salariés, exemple du maintien du salaire intégral même en cas de maladie).

- *Les impôts liés à la production et l'importation* : ce sont des prélèvements obligatoires des administrations publiques qui frappent la production et l'importation de biens et services. Ils comprennent la TVA grevant les produits⁶, les autres impôts liés à la production (cette catégorie peu homogène comprend par exemple la taxe d'apprentissage, taxe sur les alcools, les produits pétroliers...), les droits de douane, le prélèvement au profit de la CEE

- *Les subventions d'exploitation* : ce sont les transferts courants versés par les administrations aux unités productrices dans le but d'abaisser le prix de leurs produits et/ou de permettre une rémunération suffisante des facteurs de production.

- *Les revenus de la propriété et de l'entreprise* : ces opérations retracent la répartition d'une partie de l'excédent brut d'exploitation. Elles sont enregistrées dans les comptes de revenu, elles comprennent les intérêts et rémunération de certaines créances ; les revenus de la terre (fermage, métayage) et les actifs incorporels ; les dividendes et autres revenus distribués des sociétés ; les revenus prélevés par les entrepreneurs de quasi-société ; la participation des salariés aux fruits de l'expansion de l'entreprise. Depuis la loi de 1967, une partie des entreprises françaises versent à leurs salariés des primes, des actions gratuites...

- *Les opérations d'assurance-dommages* comprennent les primes nettes d'assurance-dommages et les indemnités d'assurance-dommages

- Les transferts courants sans contrepartie comprennent les impôts courants sur le revenu et le patrimoine (impôt sur le bénéfice, sur le revenu des personnes physiques, impôts locaux, vignette payée par les ménages...) ; les cotisations sociales effectives versées soit par les assurés, soit par leurs employés ; les cotisations sociales fictives (contrepartie des prestations sociales fournies directement par les employeurs à leurs salariés) ; les prestations sociales ; les transferts courants entre administrations publiques (transfert de recettes fiscales) ; les transferts courants aux ISBLSM ; la coopération internationale courante ; les transferts privés internationaux (exemple du transfert des fonds des migrants) et les transferts courants divers

⁶ La taxe à la valeur ajoutée est collectée par les entreprises qui la facturent à leurs clients. Elles ne reversent pas à l'Etat, la totalité de la TVA facturée, car généralement une partie de cette TVA facturée est déductible. La TVA grevant les produits est donc égale à la différence entre la TVA facturée et la TVA déductible. Elle est portée en ressources du compte de revenu des administrations publiques. Par contre, elle n'apparaît en emploi d'aucun compte.

b. Les transferts en capital

Les éléments du patrimoine circulent également. Les opérations de répartition du patrimoine sont des transferts qui influent directement sur le niveau des investissements ou sur la fortune du bénéficiaire. Ils affectent donc les comptes de capital des secteurs concernés. Les transferts en capital regroupent les aides à l'investissement destinés à financer les opérations de FBCF, notamment sous forme d'achats de logement (elles sont enregistrées en emplois du compte de capital des administrations publiques et en ressources du compte de capital des unités aidées) ; les impôts en capital versés irrégulièrement (il s'agit des droits de mutation à titre gratuit, portant sur des successions et sur des donations) ; les autres transferts en capital regroupant les dommages de guerre, les primes épargne logement....

3. Les opérations financières

Au sens juridique, elles portent sur des droits financiers qui prennent le nom de *créances* quand on les considère du point de vue de leur titulaire et de *dettes* si on se place du côté de l'obligé. Les opérations financières sont des opérations qui traduisent les variations des créances et des dettes des secteurs. Elles sont la contrepartie d'opérations sur biens et services, d'opérations de répartition, ou d'opérations financières pures. Pour la comptabilité nationale, la monnaie est une créance pour celui qui la détient, une dette pour l'institution de crédit qui l'a émise. Les opérations financières montrent comment les secteurs qui ont dépensé plus que leurs ressources se sont endettés, et comment ceux qui ont dépensé moins que leurs ressources ont employé cet excédent. Les opérations financières montrent sous quelle forme a eu lieu cette compensation entre les secteurs ayant un besoin de financement et ceux qui ont une capacité de financement. Ce sont les tableaux d'opérations financières (TOF) qui, en décrivant les mouvements de la monnaie et des autres créances, montrent comment se réalise l'équilibre financier.

a. Les actifs financiers

La nomenclature des actifs financiers permet de distinguer les différents instruments financiers de *la finance directe* (l'agent qui a un besoin de financement le satisfait en créant un titre – action, obligation – et en le vendant directement à un agent qui dispose d'une capacité de financement) et de *la finance indirecte* (les agents qui ont des capacités de financement effectuent des dépôts auprès des banques, lesquelles consentent des crédits). Les actifs financiers, au nombre de 7, sont classés par ordre de liquidité décroissante.

- *Les moyens de paiement internationaux* constituent les réserves de la Banque centrale. L'or et les droits de tirage spéciaux (DTS) sur le FMI sont considérés comme des créances de la banque centrale (donc une dette du reste du monde).

- *Le numéraire et les dépôts* comprennent tout d'abord la monnaie (monnaie fiduciaire sous forme de pièces et billets ; monnaie scripturale sous forme de dépôts transférables par chèque, virement...) ; les autres dépôts qui peuvent être à vue ou à échéance mais ne sont pas directement transférables (comptes sur livret, épargne logement). Ajoutons que les réserves obligatoires que les banques du second rang sont tenues de constituer auprès de la Banque centrale font partie de la monnaie.

- *Les titres hors actions* regroupent des titres ne donnant aucun droit sur la propriété de l'unité qui les a émis. Ils sont le plus souvent négociables. On distingue les obligations qui sont des titres longs, donnant droit à un intérêt annuel (elles sont émises par les sociétés, les institutions de crédit ou les administrations publiques et sont cotées en Bourse) et les titres de créance négociables qui sont des titres courts négociables sur le marché monétaire et dont les noms changent en fonction de la nature de l'émetteur (billets de trésorerie si l'émetteur est une entreprise ; certificats de dépôts négociables si c'est une banque ; bons du Trésor négociables si c'est l'Etat). Dans les titres hors actions sont enfin classés les produits financiers dérivés (Marchés à terme, SWAPS...).

- *Les crédits* sont décomposés en crédits à court terme (d'une durée inférieure à deux ans, ils sont destinés à financer les besoins de trésorerie) et les crédits à long terme (d'une durée supérieure à deux ans, ils sont destinés à financer les investissements des entreprises, des ménages et des administrations publiques). Sont exclus les crédits commerciaux (ceux accordés par les fournisseurs à leurs clients).

- *Les actions et autres participations.* Les actions sont des titres représentatifs d'un droit de propriété partiel sur une société. Elles ouvrent droit à la perception de dividendes. La comptabilité nationale les associe à des créances par les détenteurs. A côté des actions cotées en bourse et non cotées, prennent place les autres participations, c'est-à-dire les parts des sociétés autres que les sociétés par action (SARL, mutuelles...). Les OPCVM (organismes de placement collectif en valeurs mobilières) sont des sociétés financières dont la seule fonction est de placer les fonds qu'elles collectent en émettant des titres appelés parts. Les plus connus sont les SICAV (sociétés d'investissements en capital variable) et les FCP (fonds communs de placement). Les OPCVM monétaires sont des titres parfaitement liquides.

- *Les provisions techniques d'assurance :* en contrepartie des primes qu'elles encaissent, les entreprises d'assurance sont tenues de constituer des provisions destinées à effectuer des versements futurs. Ces réserves sont considérées comme des dettes des entreprises d'assurance et comme des créances de leurs clients. Elles sont relatives à l'assurance vie et à des opérations d'assurance dommage.

- *Les autres comptes à recevoir ou à payer* regroupent les crédits commerciaux et les avances qui retracent les délais de paiement consentis aux acheteurs par les fournisseurs et les avances des acheteurs aux producteurs. Le poste comprend également les décalages comptables entre la date de certaines opérations et celle du paiement correspondant.

b. Utilisation du TOF

Le tableau des opérations financières présente la relation entre les secteurs institutionnels portés en colonne, et les opérations financières portées en lignes. On retrouve ainsi les six secteurs, les flux nets de dettes et les flux nets de créances. Les soldes des créances et des dettes traduisent les besoins et les capacités de financement des divers secteurs. Le TOF montre comment les secteurs institutionnels ont utilisé leur capacité de financement ou fait face à leur besoin de financement. Le TOF peut servir à une étude comparative des systèmes financiers, dans le temps comme dans l'espace. Il peut également servir à éclairer la politique du crédit (l'art de manipuler la gamme des instruments de placement et de financement), en faisant varier leur forme et leur coût.

C. Les comptes des secteurs institutionnels

En regroupant les opérations sur biens et services et les opérations de répartition, on peut obtenir pour chaque secteur institutionnel un compte. Pour chaque compte de secteur, on appelle **ressource** toute opération qui représente une entrée de monnaie, et **emploi** toute opération qui représente une sortie de monnaie. Comme toute comptabilité, la comptabilité nationale présente des comptes en équilibre, en écrivant le solde, **capacité ou besoin de financement**, à l'intérieur des comptes de ce secteur.

Ménages		Entreprises		Administration	
C	Re	Fe	P	DP	Fe
Fm	Ra	Re		Ra	Fm
Sm		Se		Sa	
Capacité ou besoin de financement		Capacité ou besoin de financement		Capacité ou besoin de financement	

1. Le compte de production

Comme son nom l'indique, il est axé sur la production. Cette fonction est exercée à titre principal par les SQS et par les entreprises individuelles (décrites dans le compte des ménages). Le compte de production décrit la liaison entre la production de biens et services et la consommation intermédiaire nécessaire pour obtenir cette production. Il ne comporte que des opérations sur biens et services. Les ressources sont constituées par la production marchande et la production pour emploi final propre. Cette production est évaluée au prix de base (donc hors impôts sur les produits mais avec les autres impôts sur la production et les subventions sur les produits). Les consommations intermédiaires constituent les emplois. Le solde de compte de production est la *valeur ajoutée brute*, portée en emploi du compte. La valeur ajoutée brute mesure la contribution du secteur institutionnel au PIB.

2. Le compte d'exploitation

Il décrit la répartition primaire de la valeur ajoutée, la distribution de revenus qui a eu lieu à l'occasion de la production. Il reprend en ressources la valeur ajoutée brute augmentée des éventuelles subventions d'exploitation reçues, et décrit en emplois comment ces ressources ont été réparties entre les salariés qui ont participé à la production, l'état qui prélève des impôts indirects et le secteur institutionnel lui-même. Le compte d'exploitation ne comporte que des opérations de répartition. La rémunération des salariés est entendue au sens large puisqu'elle comporte les cotisations sociales. Le solde du compte d'exploitation, porté en emplois, est *l'excédent brut d'exploitation*. Il montre ce qui reste au secteur institutionnel après qu'il ait rémunéré ses salariés et versé les prélèvements obligatoires liés à la production. Ce solde est indépendant des capitaux (propres ou empruntés) mis en oeuvre pour produire. Pour les SQS, le compte d'exploitation traduit le partage entre travail et capital. L'excédent brut d'exploitation est un indicateur de profit brut, il représente les sommes qui sont disponibles pour renouveler le matériel, investir et rémunérer les divers apporteurs de capitaux. Pour les ménages d'entrepreneurs individuels, l'excédent brut d'exploitation représente à la fois la rémunération de leur travail, celle des capitaux qu'ils ont avancés ou empruntés, et les sommes disponibles pour accumuler.

3. Le compte d'affectation des revenus primaires

Le compte d'affectation des revenus primaires décrit comment se constitue le revenu primaire des sociétés non financières (SNF). *Les revenus de la propriété* sont ceux qui sont versés aux propriétaires d'actifs financiers (dividendes pour les actions, intérêts pour les prêts) et *d'actifs corporels non produits* (les loyers des terrains, mais pas ceux des logements). Les revenus de la propriété peuvent être aussi bien des ressources que des emplois. Les SNF peuvent à la fois recevoir des revenus distribués des sociétés (dividendes pour les actions) et en verser, notamment à leurs propres actionnaires ; elles peuvent recevoir des intérêts parce qu'elles ont prêté à d'autres et verser des intérêts à leurs créanciers. *Les autres revenus* correspondent aux bénéfices réinvestis d'investissements directs étrangers. *Le solde des revenus primaires bruts* (SRPB) permet de prendre la mesure de ce que parviennent à obtenir les sociétés non financières comme revenus primaires

4. Le compte de distribution secondaire du revenu

Ce compte retrace les opérations de répartition liées à l'acquisition et à la redistribution du revenu du secteur institutionnel. En ressources, il reprend le *solde de revenus primaires des sociétés non financières* (et des entreprises individuelles). Pour les ménages, il s'agit de prestations sociales comprenant les *prestations d'assurance sociale* (retraites, indemnités de chômage, allocations familiales...) et les prestations d'assistance sociale en espèces versées en dehors de tout système de cotisations sociales préalables (RMI, minimum vieillesse). Pour les administrations publiques, ce sont les prélèvements obligatoires (impôts sur le revenu et le patrimoine, cotisations sociales). En emplois, on porte les transferts de revenu auquel procède le secteur institutionnel. Pour certains secteurs institutionnels qui ont pour fonction de redistribuer le revenu, ces transferts peuvent

atteindre des montants très importants: c'est le cas de la sécurité sociale (prestations sociales), de l'Etat et des entreprises d'assurance. Pour d'autres secteurs, les transferts sont moindres, les SQS paient l'impôt sur les bénéficiaires. Les ménages paient des impôts directs (impôt sur le revenu, cotisations sociales). Les autres transferts courants regroupent des écritures liées à des opérations d'assurance, des paiements d'amendes, des dons... Le solde du compte de distribution secondaire du revenu est **le revenu disponible brut** qui représente la somme dont le secteur institutionnel peut disposer à son gré, pour la consommation ou l'épargne.

5. Le compte d'utilisation du revenu

C'est un compte axé sur la fonction de consommation, il montre comment le secteur institutionnel répartit son revenu disponible entre la consommation finale et l'épargne. Ce compte ne comporte en ressources que le revenu disponible brut, et en emploi une seule opération sur biens et services, la consommation finale. Le solde est *l'épargne brute*. Les SQS, institutions de crédits et les entreprises d'assurance n'ont par convention aucune consommation finale. Tout achat de biens non durables ou de services par ces secteurs est considéré comme de la consommation intermédiaire. Aussi le compte d'utilisation du revenu est-il sans intérêt pour ces secteurs, l'épargne brute est égale au revenu disponible brut. Pour les ménages, les ressources se composent du revenu disponible brut et des transferts sociaux en nature⁷. En emplois, on tient compte de la dépense en consommation finale individuelle. Le compte d'utilisation du revenu permet de connaître le partage entre consommation et épargne, qui est une donnée macroéconomique essentielle. Pour les administrations, la dépense de consommation finale comprend *une dépense de consommation finale individuelle* qui correspond à des produits consommés par les ménages (remboursement des dépenses de santé, fourniture quasi gratuite de services d'éducation) et *une dépense de consommation finale collective* (défense, sécurité, justice...) qui constitue la consommation effective des APU. La signification du solde du compte d'utilisation du revenu, l'épargne brute, est importante. Si on déduit de l'épargne brute, l'amortissement qui mesure la consommation de capital fixe au cours de la période, on obtient l'épargne nette qui mesure l'enrichissement du secteur institutionnel. L'épargne nette mesure l'accroissement du patrimoine. L'épargne brute représente la somme que le secteur institutionnel peut consacrer au financement de son investissement brut sans avoir à s'endetter : c'est l'autofinancement.

6. Le compte de capital

Le compte de capital a pour objet de décrire les opérations liées aux investissements en actifs physiques et aux transferts en capital. Il décrit comment le secteur a remplacé les équipements usagés et quelle structure il a donné à l'accroissement de son patrimoine, mesuré par l'épargne nette. Il reprend en ressources l'épargne brute à laquelle s'ajoutent les transferts en capital reçus (les aides à l'investissement et autres transferts en capital tels que les remises de dettes). Les emplois du compte de capital se décomposent en *FBCF* (c'est-à-dire l'achat de biens destinés à produire d'autres biens, et dont la durée d'utilisation excède un an) ; *en variations de stocks*⁸ (la variation des stocks constitue la différence entre le montant des stocks au 31 Décembre courant et le montant des stocks au 31 Décembre précédent, elle peut donc être négative) et en acquisitions moins les cessions d'actifs non financiers non produits (terrains, brevets...).

Le compte de capital d'un secteur institutionnel montre comment son épargne (S) va suffire ou non à financer ses investissements (I), il montre dans quelle mesure le secteur s'autofinance. Si $I > S$, il y a un besoin de financement, le secteur doit faire appel à l'épargne des autres secteurs en leur

⁷ Les transferts sociaux en nature comprennent *les prestations sociales en nature* (montant des remboursements par les administrations de dépenses de santé, de l'allocation logement...) et *les transferts de biens et services non marchands individuels* (valeur correspondant à l'éducation fournie gratuitement, à une partie de la santé).

⁸ Les stocks sont des produits conservés par le secteur en vue d'utilisation ou de ventes futures, ces produits peuvent également constituer des stocks spéculatifs.

empruntant. Si $I < S$, il y a une capacité de financement, le secteur après avoir financé ses propres investissements, peut prêter son épargne aux agents déficitaires. Les SQS non financières et les entreprises individuelles ont généralement un besoin de financement. Les ménages (hors entreprises individuelles), les institutions de crédit, les entreprises d'assurance dégagent une capacité de financement. Les administrations publiques ont tantôt un besoin, tantôt une capacité de financement. Le solde du compte de capital a un grand intérêt. En effet, quand on agrège l'ensemble des comptes non financiers, on voit que les soldes portés à la fois en ressources et en emplois, la valeur ajoutée brute, l'excédent brut d'exploitation, le revenu disponible brut et l'épargne brute s'annulent. Le solde de l'ensemble des comptes non financiers du secteur est *la capacité ou le besoin de financement*.

7. Le compte financier

Le compte financier retrace l'accumulation financière du secteur institutionnel. Il décrit les variations du patrimoine financier du secteur. Il montre comment celui-ci a réalisé des opérations financières pour satisfaire son besoin de financement ou utiliser sa capacité de financement. Le solde du compte financier s'appelle *solde des créances et des dettes*. Le compte financier regroupe donc des opérations négatives : recouvrement de créances ou remboursement de dettes. Il est la contrepartie financière exacte du besoin ou de la capacité de financement.

II. REPRESENTATION DE L'ECONOMIE NATIONALE

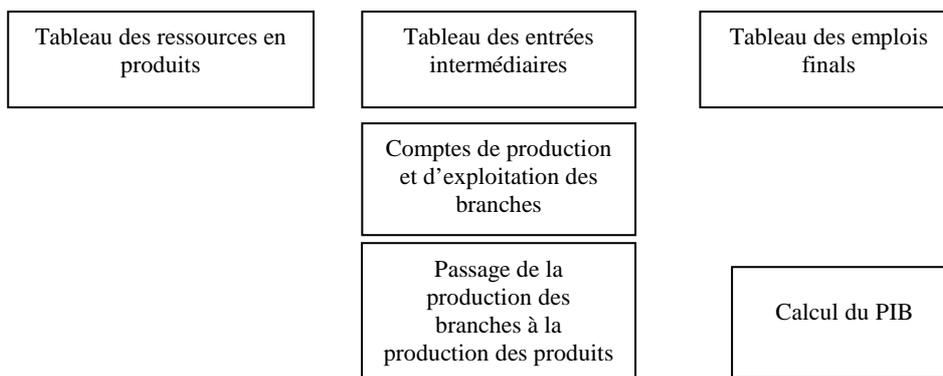
La comptabilité nationale s'appuie sur deux types de représentation : les tableaux (TES, TEE) synthétisant l'information économique (opérations sur biens et services, opérations de répartition, opérations financières) relative aux différents secteurs institutionnelles ; le circuit économique insistant sur les différentes interdépendances entre les agents économiques.

A. **Les différents tableaux de la comptabilité nationale**

La comptabilité nationale synthétise l'information économique dans deux tableaux. Le tableau entrées-sorties donne une description de l'interdépendance entre les branches (approche par les produits). Le tableau économique d'ensemble est une juxtaposition des comptes de tous les secteurs institutionnels (approche par les revenus).

1. Le Tableau Entrées-Sorties (TES)

Toutes les opérations économiques sur biens et services sont reproduites au sein *du TES* (Tableau Entrées-Sorties). Le TES est un tableau destiné à décrire la structure de la production nationale. C'est un tableau à double-entrée, présentant les ressources de chaque branche en colonne et les emplois de chaque produit en ligne. Le TES traduit également le réseau d'interdépendances qui caractérise une économie à un moment donné. En décrivant la structure des flux de produits au sein d'une économie, il permet de hiérarchiser les activités, mettant en évidence les branches motrices et les branches entraînées. Le TES se décompose en cinq cartouches. Il permet de calculer le PIB (Produit Intérieur Brut).



a. Le tableau des entrées intermédiaires

Le tableau des entrées intermédiaires constitue le cœur du TES. Il représente le système productif comme un ensemble de branches se livrant mutuellement à des consommations intermédiaires. Ces branches font apparaître des relations d'interdépendance. Ainsi la branche automobile achète des matières premières telles que le verre, le plastique, l'énergie... Ces relations d'interdépendance sont décrites dans un cadre qui porte en colonnes les branches et en lignes les produits. Chaque colonne décrit les achats d'une branche en produits des diverses branches. Chaque ligne décrit les emplois d'un produit par les diverses branches à titre de consommation intermédiaire.

Branches Produits	Agriculture	Industrie	Transports	Services financiers	Σ des C.I p
Agriculture	142	12	31		185
Industrie	36	448	74	5	563
Transports	14	100	90	7	211
Services financiers		4	1	2	7
Σ des C.I b	192	564	196	14	966

Exemple : Les produits industriels sont des consommations intermédiaires pour la branche agriculture (36 milliards d'€), pour la branche industrie (448 milliards d'€), pour la branche transports (74 milliards d'€), par les institutions financières (5 milliards d'€).

La diagonale du tableau d'entrées-sorties, représente une catégorie spéciale de consommation intermédiaire : l'intraconsommation (c'est à dire l'auto-consommation d'une branche). Les consommations intermédiaires sont évaluées au prix d'acquisition, hors TVA déductible.

b. Le tableau des comptes de production et d'exploitation des branches

A la suite du tableau des consommations intermédiaires, le compte de production décrit la relation entre la production effective des branches et la consommation intermédiaire nécessaire à celle-ci. Il dégage un solde : *la valeur ajoutée brute*. Cette ligne est importante puisqu'elle permet de calculer le PIB. Le compte d'exploitation décrit les opérations de répartition de la valeur ajoutée. Il va décomposer la valeur ajoutée et lui ajouter les subventions d'exploitation que sont la rémunération des salaires, les impôts liés à la production, la consommation de capital fixe, l'excédent net d'exploitation.

Branches	Agriculture	Industrie	Transports	Services financiers	Σ
Compte de production					
Σ CI p	192	564	196	14	966
VA	131	476	377	55	1039
Production	323	1040	573	69	2005
Compte d'exploitation					
VA					
Subventions					
Rémunération des salariés					
Impôts					
Cons° de capital fixe					
ENE					

c. Le tableau de passage de la production des branches à la production des produits

Ce tableau permet le passage de la production des branches à la production des produits (indispensable pour les lignes qui présentent des équilibres ressources – emplois des produits). Normalement, la production de la branche automobile devrait être égale à la production du produit

automobile puisqu'une branche est l'ensemble de toutes les unités qui produisent le même produit. Cependant, cette égalité n'est pas toujours respectée en raison des *transferts de produits fatals* (un produit fatal est un produit dont la production est techniquement complètement liée à celle d'un autre produit de telle sorte que l'on ne peut isoler ses coûts de production, exemple du gaz et du coke) et des *ventes résiduelles* (il s'agit de certains biens ou services produits et vendus par les administrations dans des conditions telles qu'on ne peut isoler leurs coûts de ceux d'autres produits, exemple des photocopiés vendus par une université aux étudiants).

d. Le tableau des ressources en produits

La valeur des ressources au prix d'acquisition est égale à la somme de la production effective des produits et des importations, auxquels on doit ajouter, pour passer du prix de base au prix d'acquisition, les marges commerciales, les marges de transport, les impôts sur les produits, et dont il faut retrancher les subventions sur les produits reçues par les producteurs.

Branches ressources	Agriculture	Industrie	Transports	Services financiers	Total
Production effective					
Importations					
Marges commerciales					
Marges de transport					
Impôts sur les produits					
Subventions sur les produits					
Total					

e. Le tableau des emplois finals

Le tableau des emplois finals permet de constater que les produits de l'industrie entrent dans les dépenses de consommation finale des ménages et des administrations, servent à la FBCF, à la variation des stocks et aux exportations.

A la suite de ces cinq tableaux, il est possible de calculer le produit intérieur brut, qui est égal à la somme des ressources qui équilibrent les emplois finals en biens et services, déduction faite des ressources extérieures, les importations. Il est également constitué par la somme des valeurs ajoutées des branches, à laquelle il faut ajouter la TVA grevant les produits et les droits de douane.

2. Le Tableau Economique d'Ensemble (TEE)

Le TEE récapitule tous les comptes de flux de la comptabilité nationale. On retrouve en colonnes, les secteurs institutionnels et en lignes, les opérations. Chaque colonne (emploi-ressource) correspond à un compte de secteur, chaque ligne à un compte d'opérations. Les comptes de secteurs sont équilibrés, le besoin ou la capacité de financement est égal ou symétrique au solde des créances et dettes. Les comptes d'opérations regroupent la séquence des comptes de secteurs : production, exploitation, affectation des revenus primaires, distribution secondaire du revenu, utilisation du revenu, capital, financier. Chaque ligne est équilibrée. L'utilisation du TEE permet d'analyser l'activité économique récente et passée. Ces comparaisons peuvent être facilitées par le calcul, à partir du TEE, d'agrégats ou de ratios. Les agrégats sont des grandeurs synthétiques qui mesurent le résultat de l'activité économique de l'ensemble des secteurs résidents. Les principaux agrégats de la comptabilité nationale sont :

- *Le PIB au prix de marché* : ce dernier permet d'évaluer la valeur des biens et services issus de la production nationale sous trois angles : activité, produit et dépense.

Activité	Produit	Revenu
Valeur ajoutée + Impôts sur les produits - Subventions sur les produits	Dépense de consommation finale + Formation brute de capital fixe + Exportations - Importations	Rémunération des salariés + Excédent brut d'exploitation + Impôts liés à la production et à l'importation - subventions sur la production
PIB	PIB	PIB

Pour établir certaines comparaisons internationales, les statisticiens ont cependant été amenés à calculer le *Produit intérieur net* (PIN) et le *Produit National Brut* (PNB).

PIN	PNB
PIB - consommation de capital fixe	PIB + Revenus du travail, de la propriété et de l'entreprise reçus du reste du monde - Revenus du travail, de la propriété et de l'entreprise versés au reste du monde

- *Le revenu national au prix du marché* est la somme des revenus reçus par les unités résidentes et des impôts liés à la production et l'importation, nets de subventions. Il s'identifie au produit national net. Il est égal au (PIB au prix du marché - consommation de capital fixe + revenus du travail, de la propriété et de l'entreprise reçus du reste du monde - revenus du travail, de la propriété et de l'entreprise versés au reste du monde). Dans le revenu national au prix du marché, il y a deux éléments distincts, d'une part la somme des revenus primaires des unités résidentes, d'autre part les impôts liés à la production et à l'importation nets de subventions d'exploitation.

Le revenu national des facteurs ne comprend que des revenus, il est donc égal au (revenu national au prix du marché - Impôts liés à la production et à l'importation + subventions d'exploitation). Le revenu national des facteurs peut se décomposer en rémunération des salariés et revenus de la propriété et de l'entreprise.

- *Le Revenu National Brut Disponible* (RNBD) au prix du marché se calcule quant à lui à partir de trois méthodes.

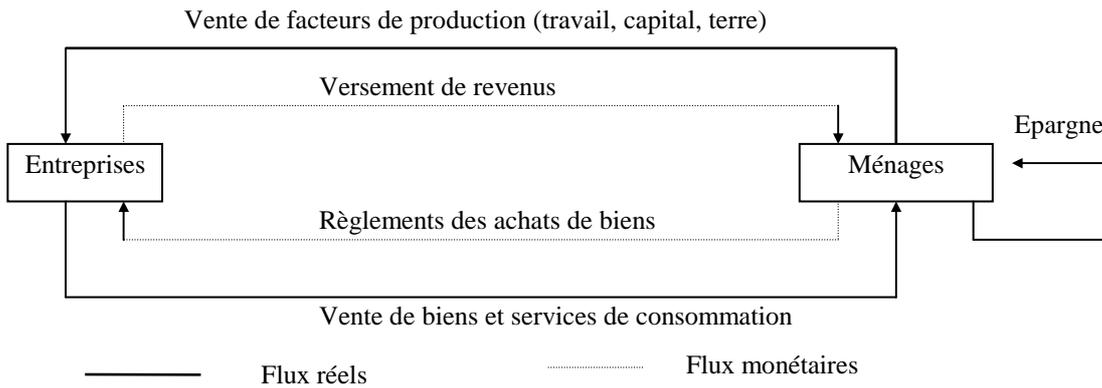
- . $RNBD = \Sigma$ des revenus disponibles bruts des différents secteurs (c'est en fait le solde des comptes de revenu)
- . $RNBD =$ Consommation finale nationale + Epargne brute nationale
- . $RNBD =$ PIB + Revenus courants du reste du monde nets des revenus de même nature versés au reste du monde.

L'examen de l'évolution économique peut être facilité par le calcul des rapports (ratios) entre deux opérations du tableau économique.

<i>La propension moyenne à consommer des ménages</i>	<i>La propension moyenne à épargner des ménages ou taux d'épargne</i>	<i>Le taux d'épargne financière des ménages</i>	<i>Le taux d'investissement des SQS non financières</i>
Consommation finale des ménages/revenu disponible brut des ménages	Epargne Brute des ménages/ revenu disponible brut des ménages	Capacité de financement/ Revenu disponible brut	FBCF/ VA brute

B. Le Circuit économique

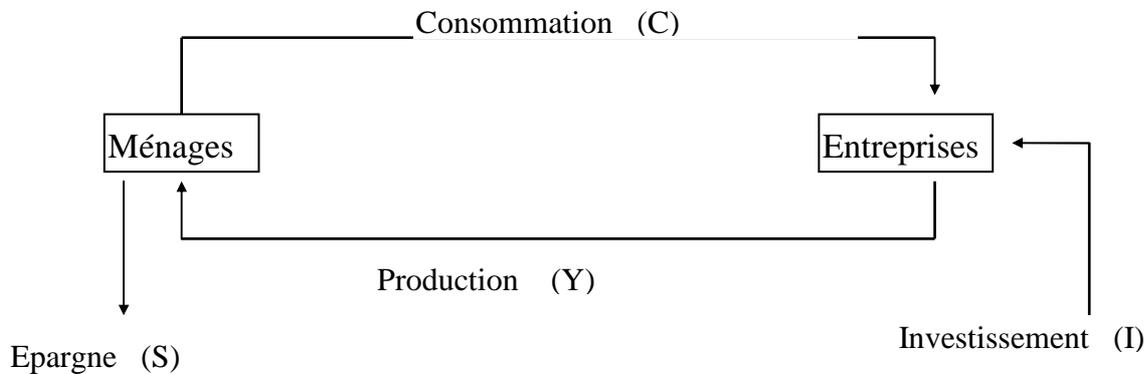
La représentation que se donne la comptabilité nationale de la réalité économique est celle du circuit. Il s'agit en fait de présenter les relations (prenant la forme d'opérations) qui existent entre les différents agents économiques. Dans le cas d'une économie à deux agents (les ménages et les entreprises), le circuit décrit comment les entreprises créent simultanément des biens et des services (flux réels) et des revenus (flux monétaires). Ces revenus sont perçus par les ménages en échange de facteurs de production (terre, travail, ou capital) qu'ils ont fournis aux entreprises et qui constituent un flux réel. Les ménages dépensent une partie de leurs revenus en achetant des biens et des services produits par les entreprises (on parle de consommation) et gardent l'autre partie sous forme d'épargne.



1. Circuit en économie fermée

a. Circuit à deux agents

Dans une économie fermée, restreinte à deux agents (les ménages et les entreprises), la comptabilité nationale présente les opérations économiques de la manière suivante. Les ménages emploient une partie de leur revenu pour acheter les biens vendus par l'entreprise, C , et l'autre pour épargner, S . Leur revenu, R , peut donc se décomposer ainsi: $R = C + S$. Les entreprises, quant à elles, pourront produire, Y , grâce aux investissements qu'elles ont préalablement effectués, I . Les entreprises produisent des biens de consommation C mais également des biens de production (machines...) I . Soit $Y = C + I$. Dès lors, pour qu'il y ait **équilibre économique** (offre = demande) et bouclage du circuit, il faut que l'épargne soit égale à l'investissement, soit $S = I$. Le schéma ci-dessous retrace les opérations effectuées entre les ménages et les entreprises.

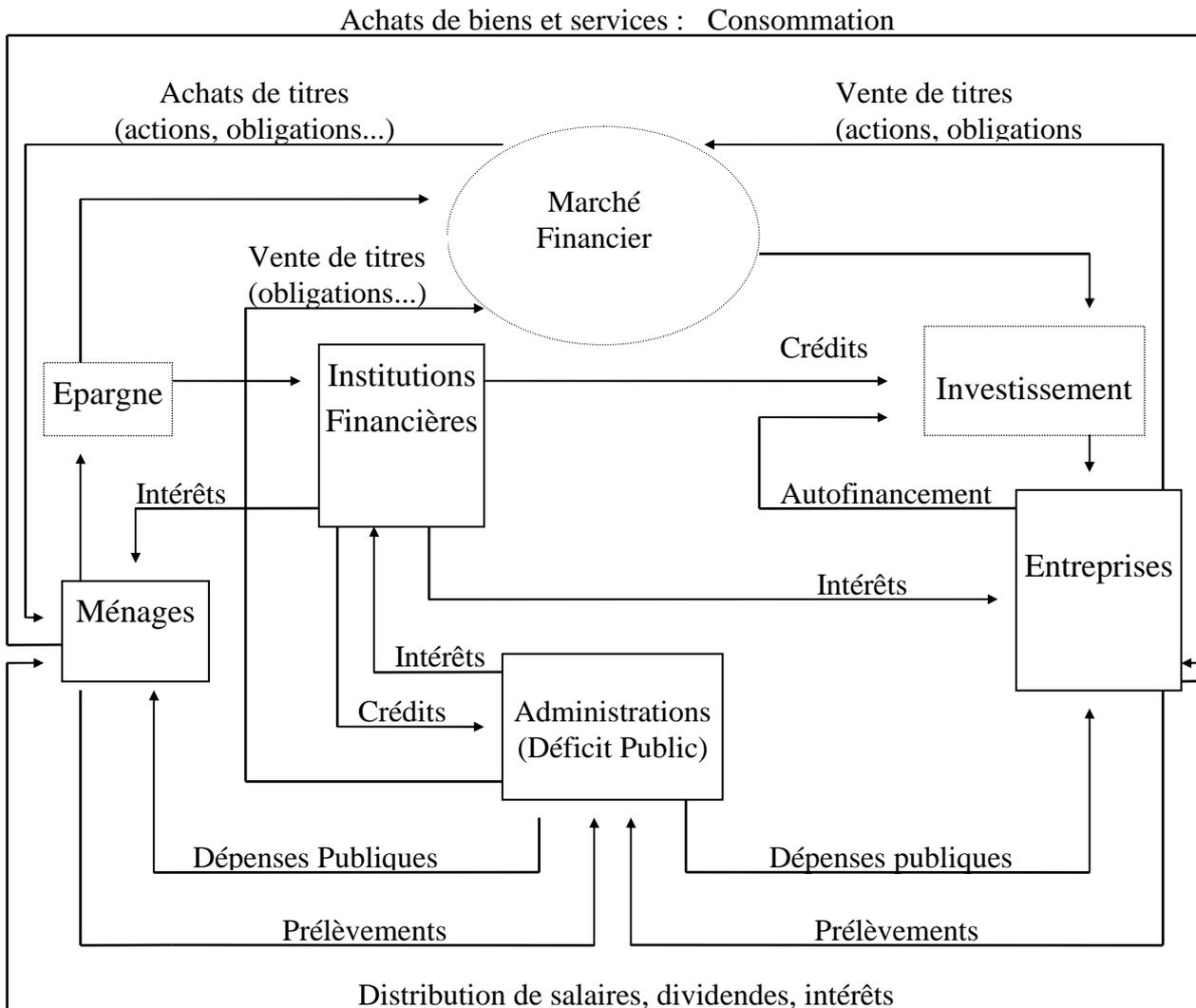


b. Circuit d'ensemble de l'économie nationale

Lorsque l'on passe d'une économie à deux agents à l'ensemble de l'économie nationale, le circuit se complexifie quelque peu par l'intégration des Institutions Financières et des Administrations.

- Le rôle des Institutions Financières consiste à servir d'intermédiaire financier entre les entreprises et les ménages. Elles interviennent sur deux grandes variables économiques : l'investissement et l'épargne. Les entreprises peuvent financer leurs investissements par *l'autofinancement* (amortissement plus bénéfice non distribué), mais également par le recours au *crédit* (dans ce cas l'entreprise devra verser des intérêts aux banques) ou encore grâce au *marché financier* (émissions de titres : actions, obligations). Les ménages peuvent utiliser leur épargne pour acquérir des *actifs monétaires* (billets, pièces, dépôts à terme), *des actifs financiers* (titres émis sur le marché financier par les entreprises) ou encore *des actifs réels* (or, argent, immeubles...). L'épargne des ménages est généralement rémunérée sous forme d'intérêts par les banques.

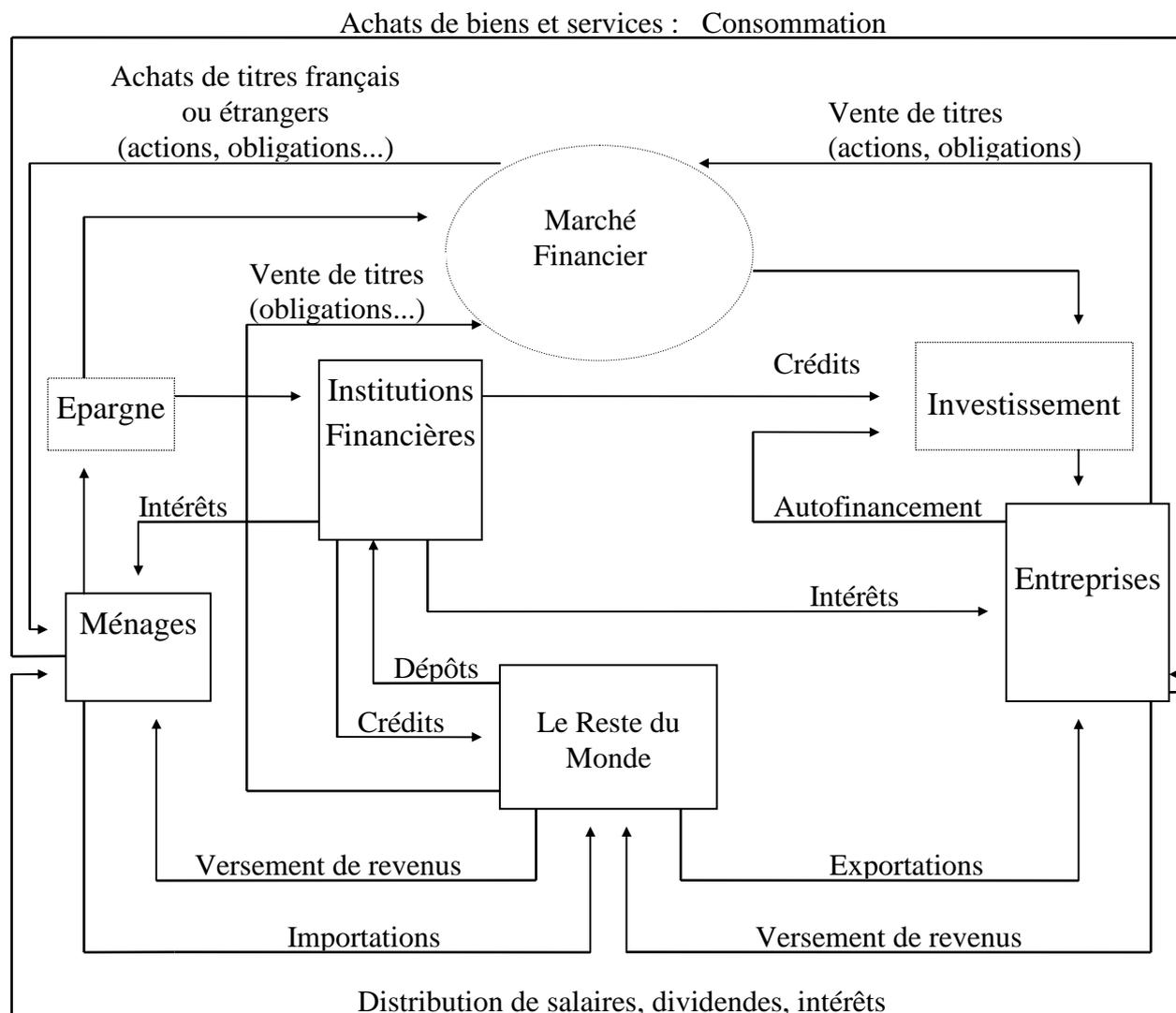
- Les administrations telles que l'Etat, les collectivités locales et la Sécurité Sociale, financent leurs Dépenses Publiques (DP) grâce aux prélèvements obligatoires (Fiscalité, Cotisations Sociales) qui touchent les ménages et les entreprises. Les Dépenses Publiques permettent aux administrations d'acheter des biens et services aux entreprises (équipements, matériels...), de verser des salaires aux ménages (exemple : fonctionnaires), de faire réaliser par les entreprises de grands ouvrages (travaux publics, voiries...), et d'effectuer des dépenses de transfert vers les agents économiques qui en ont besoin (allocations familiales pour les ménages, subventions pour les entreprises...). Dans le cas où les prélèvements obligatoires ne sont pas suffisants pour couvrir les dépenses publiques, on parle de *déficit budgétaire* (notons que l'une des caractéristiques des administrations, est un besoin chronique de financement). Dans ce cas, les administrations doivent se financer en émettant des titres sur le marché financier (bons du Trésor, obligations) ou en recourant au crédit bancaire.



2. Circuit en économie ouverte

En économie ouverte, il faut introduire le reste du monde. Les relations entre une économie nationale et le reste du monde ne se limitent pas aux exportations (comptabilisées comme un emploi : c'est l'emploi d'une certaine production) et aux importations (comptabilisées comme une ressource : notamment lorsque la production nationale est insuffisante par rapport à la demande). Dans leur ouvrage, *Globalisation financière : l'aventure obligée*, Aglietta et Brender (1990) montrent que le reste du monde et l'économie nationale sont étroitement liés du fait du développement des marchés financiers internationaux et des nombreuses connexions établies au sein des institutions financières.

Les différentes économies nationales étant de plus en plus dépendantes à l'égard de l'extérieur, il est possible de mesurer cette dépendance *en calculant un coefficient de dépendance*. Ce dernier revient à rapporter la somme des importations et des exportations au PIB (richesse créée par la nation). On peut remarquer cependant que l'interdépendance entre diverses économies peut être de nature très différente selon que les échanges sont des échanges de produits, capitaux....



Bibliographie

- ABRAHAM-FROIS G. (1986), *Economie politique*, Economica.
- AGLIETTA M., BRENDER A., COUDERT V. (1990), *Globalisation financière : l'aventure obligée*, Economica
- ARCHAMBAULT E. (1985), *La Comptabilité nationale*, Economica.
- CAHIERS FRANÇAIS (1979), *La Nouvelle comptabilité nationale*, n° 193, La Documentation française.
- DIARD M-C, GRELET C. (2005), *La Nouvelle Comptabilité Nationale*, Vuibert.
- FLOUZAT D. (1982), *Analyse économique, Comptabilité nationale*, Masson.
- FOURQUET F. (1980), *Les comptes de la puissance*, Coll Encre, Ed. Recherches, Paris.
- GRELET C. (2000), *La Comptabilité Nationale*, Vuibert,
- INSEE (1994), *La comptabilité nationale, Courrier des statistiques*, n°69, mars.
- INSEE (1999), *La nouvelle base de la comptabilité nationale, Economie et Statistique*, n° 321-322.
- INSEE (2008), « Comptes nationaux – deuxième trimestre 2008 », *Informations rapides*, n°227, 14 août, 8 p.
- MALINVAUD E. (1964), *Initiation à la comptabilité nationale*, 3^{ème} édition, Imprimerie nationale.
- PIRIOU J.P (2006), *La comptabilité nationale*, Collection Repères, La Découverte, n°57.
- VANOLI (2002), *Une histoire de la comptabilité nationale*, Paris, La Découverte.